

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commission nationale
du débat public

Décision n° 2024 / 96 / THT Chaingy - Dambron / 3 du 3 juillet 2024 relative au projet de création d'une ligne de transport d'électricité à 400 000 Volts entre les postes de Chaingy et Dambron (45,28)

La Commission nationale du débat public,

Vu le code de l'environnement en ses articles L.121-1 et suivants, notamment le I de l'article L.121-8 et le 2° de l'article L.121-9 ;

Vu sa décision n° 2024 / 18 / THT Chaingy - Dambron / 1 du 7 février 2024 décidant d'une concertation préalable sur le projet de création d'une ligne de transport d'électricité à 400 000 Volts entre les postes de Chaingy et Dambron et désignant Estelle GRESLE et Jean-Claude RUYSSCHAERT garante et garant de celle-ci ;

Vu sa décision n° 2024 / 84 / THT Chaingy - Dambron / 2 du 5 juin 2024 validant les modalités et le calendrier de la concertation sur le projet de création d'une ligne de transport d'électricité à 400 000 Volts entre les postes de Chaingy et Dambron,

Vu sa décision N°2021 / 144 / PERIODE DE RESERVE ELECTORALE / 1 du 3 novembre 2021 relative au droit à l'information et à la participation en période électorale et préélectorale.

Considérant qu'il n'est pas souhaitable de maintenir les réunions publiques initialement décidées sur la concertation sur le projet de création d'une ligne de transport d'électricité à 400 000 Volts entre les postes de Chaingy et Dambron pendant la période de réserve électorale liée aux élections législatives, notamment car une partie du public pourrait être absente ou notamment car un risque existe que les échanges puissent être utilisés à des fins électorales,

Après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1^{er}

Les nouvelles dates de modalités de la concertation préalable proposées par le maître d'ouvrage sont validées.

Article 2

La concertation se déroulera du 3 septembre au 4 octobre 2024.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 3 juillet 2024

Le président
M. Papinutti